

Partenariats Publics Privés

Les conditions juridiques et financières à respecter pour réussir vos PPP

Journée présidée par Me Frédéric VAN DEN BOSCH, Avocat, **JANSSENS & ASSOCIÉS**

8h45 Accueil des participants

9h00 Ouverture par le Président de séance

De l'intérêt des PPP pour le privé et pour le public

- o Dans quelles hypothèses envisager un PPP ?
- o Quels avantages de cette formule ?
- o Quels risques financiers et juridiques ?

9h15 Cadre juridique et interactions avec la réglementation sur les marchés publics

- o Les normes juridiques à respecter
- o Quelle est l'incidence des règles applicables en matière de MP et de domanialité publique ?
- o Les différentes formes contractuelles
- o Les mécanismes de contrôle et clauses contractuelles essentielles
- o La Commission du « Ruling » au fédéral depuis 2004 : quels enseignements ? Une transposition possible aux niveaux régionaux ?

10h00 Le Décret du 14.11.08 relatif au programme de financement exceptionnel de projets de rénovation, construction, reconstruction ou extension de bâtiments scolaires via des PPP (M.B. du 03.03.09)

Présenté par M. Marc VARKAS, Conseiller
Communauté française

- o Critères de participation au PPP
- o Quelles démarches entreprendre par les partenaires privés ?

10h45 Pause-café

11h00 Mécanismes de financement des PPP

Présenté par M. Laurent LEDOUX

FORTIS Banque

- o Analyse des risques et bancabilité des PPP
- o Sûretés réelles et autres garanties
- o Les aspects fiscaux à prendre en compte : les contributions directes et la problématique TVA

12h00 Question time

12h30 Lunch

14h00 Développement de logements publics grâce aux PPP

Cas pratique présenté par Mme Marie-Claude DURIEUX, Directrice du Pôle Partenariat et Marchés Publics, **SWL**

- o Développement de logements via le PPP : les raisons de ce choix, les différents contextes favorables
- o Quels montages prévoir ? Quelles subventions disponibles ?
- o Quelques réalisations

14h45 Un PPP par la création d'une société d'économie mixte pour la construction de logements à Mons

Cas pratique présenté par M. Pascal Van BEIRS
Directeur Task Force PEI, **Toit & Moi scrl**

- o Un PPP : pour quelles raisons ?
- o Quelles procédures entamer ?
- o Quels résultats ?

15h30 Pause-café

15h45 Quelles conditions respecter pour monter des PPP internationaux ?

Cas pratique présenté par M. Rudi CNUUDE
PPP Manager de **Group BESIX**

- o Un PPP : pour quelles raisons ? Quels projets ?
- o Quelles démarches ? Quels acteurs ?

16h45 Question time

17h00 Fin de la journée

Formation organisée en partenariat avec

Marchés Publics
govex
Overheidsopdrachten



Vous cherchez des réponses à vos questions...

- o Quel est le cadre réglementaire entourant la mise en place de PPP ? Quelles interactions avec la réglementation sur les marchés publics ? Quelles nouveautés pour permettre les PPP dans les bâtiments scolaires et dans les logements sociaux ?
- o Comment évaluer l'intérêt pour les pouvoirs publics d'un recours aux PPP ? Comment mener les négociations financières ?
- o Quelles démarches entreprendre pour lancer un projet quand on est une entreprise de construction, rénovation et/ou maintenance ? Quelles opportunités à l'international ?
- o Les aspects fiscaux ayant un impact sur ces projets ; les financements possibles

Vous faites partie de notre public...

- o Secteur public : sociétés régionales et locales, intercommunales
- o Secteur privé : entreprises de construction, banques, fonds d'investissement, sociétés de consultance, association professionnelle

Nous vous proposons...

- o Une formation complète sur le montage des PPP : conditions juridiques à remplir, normes économiques et financières à respecter... Des études de cas pertinentes et réussies illustreront la journée
- o Les exposés pratiques de spécialistes de ces questions, adaptés au niveau d'expérience des participants ; une documentation pertinente pour la mise en place de vos partenariats publics privés

Pour toute question, contactez-nous...

Laurence CARBONE, Training & Executive Manager
Par téléphone au 02.609.00.12 ou par e-mail : laurence.carbone@bp-training.be

Vous souhaitez vous inscrire...

Merci d'envoyer vos coordonnées par fax au 02. 609.00.13 ou e-mail : inscription@bp-training.be
Vous pouvez aussi vous inscrire via notre site www.bp-training.be

Bulletin d'inscription à la formation Bp-Training du jeudi 28 mai 2009

Partenariats Publics Privés

Lieu de formation : Le Petit Versailles

Rue Pont à Migneloux (Nationale 5), 18 à 6041 Gosselies

Prix : 825€ (HTVA) par jour de formation suivie*

750€ (HTVA) pour toute administration communale inscrite avant le 28 avril 2009

Nom			
Prénom			
Fonction			
Société		Secteur d'activité	
Adresse		Numéro de TVA	
		E-mail	
Téléphone		Signature	
Fax			

*N'hésitez pas à nous demander nos tarifs préférentiels pour plusieurs inscriptions

*Vous recevrez une facture après l'enregistrement de votre inscription